



## Comment voyager sur le réseau TCL ?

- 1 Il faut avoir une carte TCL chargée de l'abonnement Solidaire Gratuit ou Réduit.
  - 2 La carte TCL est personnelle avec votre photo.
  - 3 Elle est valable pendant 5 ans.
  - 4 Il est obligatoire de valider votre carte TCL à chaque trajet sur le réseau TCL.
- ! Si vous ne validez pas, vous risquez une amende.

### Fidélité JE MONTE, JE VALIDE !

un geste simple qui vous fera gagner des cadeaux

+ d'infos sur [fidelite.tcl.fr](http://fidelite.tcl.fr)



Retrouvez toutes les informations sur le site : [tcl.fr/solidaire](http://tcl.fr/solidaire)



Ce document est écrit en FALC. FALC veut dire Facile À Lire et à Comprendre. Ce document a été transcrit et validé en décembre 2020 par l'atelier FALC de l'Esat la Courbaisse (Adapei 69).



© Logo européen facile à lire : Inclusion Europe. Plus d'informations sur le site [easy-to-read.eu](http://easy-to-read.eu)

## Comment faire pour avoir l'abonnement Solidaire Gratuit ?

Allez sur [tcl.fr/solidaire](http://tcl.fr/solidaire) :

- @ > consultez les justificatifs demandés,
- > complétez le formulaire en ligne,
-  > activez votre carte TCL dès que vous recevez le courrier TCL.

Ou alors :

- @ > consultez les justificatifs demandés,
-  > allez en agences TCL avec vos justificatifs de droits,
-  > votre abonnement sera chargé sur votre carte TCL.

## Comment faire pour avoir l'abonnement Solidaire Réduit ?

- @ > Allez sur [tcl.fr/solidaire](http://tcl.fr/solidaire) pour consulter les justificatifs demandés,
-  > allez en agences TCL avec vos justificatifs de droits,
-  > chargez votre abonnement Solidaire Réduit.

En cas de perte ou de vol, vous pouvez refaire votre carte TCL pour **5€ en agences TCL** ou avec le **Click and Collect sur [tcl.fr](http://tcl.fr)**

L'abonnement Solidaire sert à voyager sur tout le réseau TCL :

- > métros
- > tramways
- > bus
- > funiculaires
- > lignes Pleine Lune

Tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2024



## Abonnements Solidaires

GRATUIT OU 10,50 € /MOIS



MAINTENANT TCL EST PLUS SOLIDAIRE, PLUS JUSTE

Suivez l'actu



Plus d'infos sur [tcl.fr](http://tcl.fr)



# Qui peut avoir un abonnement Solidaire ?

SOLIDAIRE  
GRATUIT

## Abonnement Solidaire Gratuit\*

Habiter dans le Rhône et être dans une des situations suivantes :	Validité de l'abonnement
> <b>Personne malvoyante*</b>	5 ans
> <b>Mutilé de Guerre</b> dès 65 ans*	
> <b>Mutilé du Travail</b> dès 65 ans*	
> Toucher l' <b>Allocation Adultre Handicapé</b> : l' <b>AAH</b>	2 ou 5 ans
> Toucher l' <b>Allocation Supplémentaire d'Invalidité</b> : l' <b>ASI</b>	2 ans
> Toucher l' <b>Allocation Solidarité Personnes Agées</b> : l' <b>ASPA</b>	6 mois
> Toucher le <b>Revenu de Solidarité Active</b> : <b>RSA</b>	
> <b>Être demandeur de titre de séjour</b> sans droit au travail	
> <b>Être demandeur d'asile</b>	
> <b>Garantie Jeunes</b>	
> Avoir un <b>Contrat d'Engagement Jeune</b> : <b>CEJ*</b>	3 mois
> <b>Avoir entre 18 et 24 ans</b> et toucher le <b>Revenu de Solidarité Jeunes</b> : <b>RSJ</b>	
> <b>Enfants et/ou conjoint écrits sur l'attestation*</b> : • des personnes qui touchent le RSA • des demandeurs d'asile • des demandeurs de titre de séjour	<p>&gt; <b>Jusqu'à 16 ans</b> : gratuité jusqu'au 31 août suivant</p> <p>&gt; <b>Entre 17 et 25 ans inclus</b> : • gratuité jusqu'au 31 août suivant sous condition de justificatif de scolarité • gratuité pendant 6 mois si non scolarisé</p> <p>&gt; <b>6 mois pour les conjoints</b></p>

SOLIDAIRE  
RÉDUIT

## Abonnement Solidaire Réduit : 10,50€/mois\*

Habiter dans le Rhône et être dans une des situations suivantes :	Validité de l'abonnement
> Ne pas payer d'impôts dès <b>65 ans*</b>	5 ans
> Ne pas payer d'impôts et <b>être retraité(e) à partir de 60 ans*</b>	
> <b>Ancien combattant ou veuve d'ancien combattant dès 65 ans</b>	
> <b>Étudiant boursier</b> (jusqu'à 27 ans inclus) <sup>(1)</sup>	31 août de l'année universitaire en cours
> <b>Collégien, lycéen boursier et SEGPA</b> <sup>(1)</sup>	31 août de l'année scolaire et si plus de 16 ans : sous condition de justificatif de bourse
> <b>Élève en ULIS, ITEP ou IME</b> <sup>(1)</sup>	31 août de l'année scolaire en cours
> Avoir un contrat <b>Parcours Itinéraire Emploi Renforcé</b>	6 mois
> <b>Ne pas payer d'impôts</b> et toucher une des allocations suivantes : <b>ARE / AREF / RFPE / RFF / ASP / ASS / ASSF*</b>	
> Ne pas payer d'impôts et avoir un contrat <b>CIE, CAE ou CDDI*</b>	
> Ne pas payer d'impôts et <b>être jeune chômeur</b> entre 18 et 24 ans inscrit à Pôle Emploi au moins 12 mois sur les 18 derniers mois	
> Avoir le <b>Fonds d'Aide aux Jeunes</b> : <b>FAJ</b>	
> Avoir un contrat du <b>Parcours d'Accompagnement Contractualisé</b> vers l' <b>Emploi et l'Autonomie</b> : <b>PACEA</b>	Validité de l'attestation
> <b>Jeune Majeur de l'Aide Sociale</b> à l'enfance de la Métropole de Lyon	
> Jeune de la <b>Promo 16-18 ans de l'AFPA</b>	Validité de l'attestation ou de la carte AME
<b>Être dans une des situations suivantes :</b>	
> Avoir la <b>CMUC</b> ou la <b>CSS</b>	
> Avoir l' <b>Aide Médicale d'État</b> : <b>AME</b>	
> <b>Enfants et/ ou conjoint écrits</b> sur l' <b>attestation CMUC ou CSS</b> ou la <b>carte AME</b>	

Pensez à renouveler vos droits  
au tarif gratuit ou réduit  
15 jours avant la date limite.

\*Lorsque vous voyez cette étoile,  
il y a des conditions supplémentaires à respecter.  
Consultez [tcl.fr/solidaire](http://tcl.fr/solidaire)

(1) Tarif mensuel à 10 € jusqu'au 31/08/2024.